



**CONDITIONS ET RÉSERVES  
SE RAPPORTANT À LA VENTE D'UN IMMEUBLE  
PAR LE SYNDIC**

1. La vente sera faite sans garantie aucune de la part du syndic sauf de ses faits personnels.
2. Le syndic ne fait aucune représentation quant à l'état, la description, le zonage, la conformité à quelque règlement que ce soit ou l'existence de quelque restriction ou servitude concernant l'immeuble vendu, son contenu, ses dépendances ou le bon fonctionnement des appareils ou accessoires pouvant s'y trouver.
3. L'acheteur reconnaît que le vendeur n'a jamais habité la propriété et il déclare l'accepter dans son état actuel après l'avoir soigneusement examinée, renonçant expressément à tout recours relatif, à tout vice ou défaut apparent ou caché de quelque nature que ce soit.
4. Le syndic ne fournira à l'acheteur que les documents ou titres en sa possession.
5. Le syndic ne fournira à l'acheteur que le certificat de localisation existant, s'il en existe un, et s'il l'a en sa possession. La mise à jour de ce certificat sera à la charge de l'acheteur si nécessaire.
6. Toute taxe de vente, si applicable, sera à la charge de l'acheteur.
7. Les ajustements d'usage soit, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les taxes municipales et scolaires, les assurances, l'électricité, les intérêts sur la dette existante, seront faits selon la première des dates suivantes à survenir :
  - La prise de possession de l'immeuble.
  - La signature du contrat notarié.
8. Le prix de vente est payable, au plus tard, à la signature du contrat notarié.
9. Tous les frais de notaire, incluant les frais de réception de la signature du syndic, sont à la charge de l'acheteur, sauf les honoraires de quittance des hypothèques existantes, lesquels ne devront pas dépasser 175,00 \$ par hypothèque.
10. Le notaire sera au choix du syndic vendeur.
11. Pour fins d'assurance, le courtier soussigné s'engage à visiter l'immeuble au moins une fois par cinq (5) jours et d'aviser le syndic de toute défectuosité ou bris le plus rapidement possible.

Accepté ce \_\_\_\_\_ e jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
TÉMOINS

\_\_\_\_\_  
TÉMOINS

\_\_\_\_\_  
AGENT IMMOBILIER